

Service instructeur

Service du Développement Economique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

N° 29/117-07

ORGANISMES DE TOURISME A VOCATION GENERALE

Résumé : *Il est proposé d'attribuer :*

- *une subvention de 1 500 € à l'Association « Les plus beaux villages de France » pour le soutien de la dynamique de cette association en faveur des villages classés d'EGUISHEIM, HUNAWIHR et RIQUEWIHR,*
- *une subvention de fonctionnement à hauteur de 2 000 € en faveur du Comité Départemental de camping et de caravanning du Haut-Rhin.*

I. ASSOCIATION « LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE »

L'association « Les plus beaux villages de France » a été créée le 6 mars 1982 autour d'un concept porteur et d'une marque déposée et rassemble dans un réseau national 151 villages partageant une dimension rurale et un patrimoine naturel ou bâti d'un intérêt exceptionnel.

Ses objectifs statutaires sont d'agir en faveur de la préservation, de la promotion et du développement de ses villages.

Le classement d'un village a pour enjeu de susciter une démarche permanente visant à en faire un lieu d'exception où l'harmonie entre site, architecture, patrimoine et paysage soit la source d'une émotion et d'un plaisir à y vivre ou à y séjourner.

A l'occasion de son 25^{ème} anniversaire, l'Association a sollicité les 65 départements et les 21 régions concernés afin de leur proposer un partenariat particulier, par le versement d'une subvention annuelle de 500 € par village classé.

En ce qui concerne le département du Haut-Rhin, les communes d'EGUISHEIM, d'HUNAWIHR et de RIQUEWIHR sont concernées par ce classement.

Il est proposé d'accorder une subvention de 1 500 € à l'Association « Les plus beaux villages de France ».

II. COMITE DEPARTEMENTAL DE CAMPING ET DE CARAVANING DU HAUT-RHIN

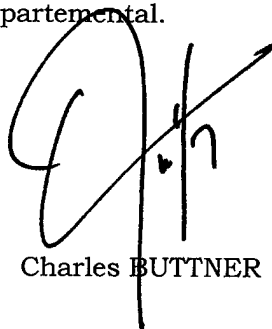
Le Comité Départemental de Camping et de Caravaning du Haut-Rhin sollicite une subvention annuelle de fonctionnement afin de permettre en particulier la prise en charge des frais et matériel de bureau, des assurances, des frais de déplacements, de visites de terrain, d'organisation de rallyes, et de frais de formation.

Un montant de 2 000 €, identique au montant voté en 2006, pourrait être accordé à ce comité.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Association « Les plus beaux villages de France » ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 000 € au Comité Départemental de Camping et de Caravaning du Haut-Rhin ;
- de prélever les crédits sur l'enveloppe 18366, chapitre 65, nature 6574, fonction 94, programme F041 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke that extends upwards and to the right.

Charles BUTTNER

Association « Les plus beaux villages de France »

1) Présentation de l'association et de ses actions

Créée autour d'un concept porteur et d'une marque déposée, l'association « Les Plus Beaux Villages de France » rassemble dans un réseau national 151 villages partageant une dimension rurale et un patrimoine naturel ou bâti d'un intérêt exceptionnel qu'elle a pour objectifs statutaires de préserver, promouvoir et développer.

- patrimoine et développement

Faire de ces villages des lieux d'excellence, affirmer leur identité tout en respectant leur diversité, bâtir sur leur image et leur notoriété une économie plus forte fondée sur un partenariat entre acteurs économiques capables d'offrir aux nouvelles clientèles françaises et étrangères le plaisir de la découverte de leurs patrimoines vivants, de leur hospitalité et de leur art de vivre résumant ses ambitions et sa stratégie.

Depuis le 6 mars 1982, l'association a construit une forme nouvelle d'intercommunalité nationale et thématique qui contribue à l'indispensable « mise en désir » d'une France rurale encore en déficit d'image et mal identifiée par le consommateur.

- une dynamique qualité

Appliquée depuis 1991 aux villages candidats et 1997 aux villages déjà classés, une procédure d'expertise multi-critères mesure la réalité de leur patrimoine, leur qualité architecturale et urbanistique, l'intensité et la pertinence des actions de leur mise en valeur. Cette procédure rigoureuse de certification a démontré sa sélectivité : 44 seulement soit 19,4% des 227 villages candidats ont été classés et 11 des 78 villages réexpertisés soit 14,1% ont été déclassés et radiés.

Conduites avec la Direction du Tourisme, Electricité de France et Espaces pour Demain, les campagnes Villages-Sourire, Pierres du Futur et Entrées de Villages ont récompensé plusieurs initiatives d'amélioration de l'accueil et de la qualité des villages. Référençant les actions les plus exemplaires réalisées par les villages, une base de données a permis la publication d'un guide « Villages de France : patrimoine, tourisme, développement ».

- développer la lisibilité de la marque et l'attractivité des villages classés

Porteuse de crédibilité et de lisibilité de sa marque par le consommateur, la démarche qualité de l'association a développé sa couverture médiatique et la fréquentation des villages, estimée par l'Observatoire National du Tourisme à plus de 35 millions de visiteurs français et étrangers.

- mobiliser les acteurs économiques et accroître l'activité des villages classés

Contribuer à accroître l'activité des villages et susciter un retour sur leurs investissements de qualité constitue l'ultime enjeu de la stratégie statutaire de l'association et en fait un acteur du développement durable et de l'aménagement du territoire de la France rurale.

2) Proposition d'intervention du Conseil Général

L'association souhaite le versement d'une subvention annuelle de 500 € par village classé. Le département du Haut-Rhin étant concerné pour les communes d'EGUISHEIM, d'HUNAWIHR et de RIQUEWIHR, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € à cette association.